

France Universités et CNRS : soutien à la non-cession des droits d'auteurs pour les chercheurs

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°274068 - Publié le 15/12/2022 à 10:22

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 16/12/2022 à 09:15



© Olga Shelego

« France Universités soutient la non-cession des droits d'auteurs pour les chercheuses et chercheurs », annonce la conférence le 14/12/2022.

Elle invite ainsi les établissements d'ESR (Enseignement supérieur et recherche) « à annoncer officiellement leur soutien à cette exigence, afin d'encourager les chercheurs à la pratiquer dans leurs rapports avec les éditeurs, et de mettre en place les outils d'accompagnement spécifiques de cette démarche en tenant compte des spécificités disciplinaires ».

Ce soutien institutionnel « donnera également plus de poids au consortium [Couperin](#) pour faire de cette stratégie un élément du contrat global passé avec les éditeurs, dans le cadre des négociations que le consortium mène pour l'ensemble de ses membres ».

La stratégie de non-cession des droits (Rights Retention Strategy), encouragée dans le cadre de l'évolution de l'évaluation de la recherche permet aux chercheurs de ne plus céder de manière exclusive aux éditeurs de revues scientifiques leurs droits d'auteurs « et donc, ainsi, de conserver la maîtrise de la diffusion de leurs manuscrits ». La France a inscrit la stratégie dans son deuxième Plan national pour la science ouverte lancé en 2021.

« C'est une nouvelle étape vers l'accès ouvert complet et immédiat aux publications scientifiques financées par des fonds publics. Grâce à l'utilisation de la licence Creative Commons CC-BY (Creative Commons, Attribution licence), les chercheurs qui souhaitent publier dans des revues sous abonnement pourront conserver l'intégralité de leurs droits sur les articles dont ils sont les autrices et les auteurs, et en déposer la version acceptée pour publication dans une archive ouverte dès la date de publication ».

[Le CNRS \(Centre national de la recherche scientifique\) demande aussi à ses chercheurs d'appliquer cette stratégie](#)

Le 09/12/2012, c'était le CNRS qui demandait « désormais à ses chercheurs et chercheuses d'appliquer la stratégie de non-cession des

droits d'auteur lors du dépôt de leurs articles auprès d'éditeurs ».

Dans une [interview](#) dans CNRS Info le 01/12, [Alain Schuhl](#), directeur général délégué à la science du CNRS, indiquait : « Il n'y a pas de raison que les scientifiques fassent une cession exclusive gratuite de leurs œuvres aux éditeurs ».

Il recommandait donc de ne pas céder ses droits et rappelait que la non-cession permet une diffusion immédiate de la version définitive du texte accepté pour publication (le manuscrit auteur accepté) dans une archive ouverte telle que HAL ([Hyper Articles en Ligne](#)) en supprimant la période d'embargo (de six mois).

« La mise en œuvre de cette stratégie est simple :

- il s'agit d'apposer soi-même la mention "CC-BY 4.0" sur le manuscrit et d'ajouter le lien URL qui décrit la licence CC-BY sélectionnée ;
- lors de la soumission du manuscrit, l'auteur doit en informer l'éditeur, des phrases types sont disponibles sur le [guide](#) d'application publié par le collègue Publication du Comité pour la science ouverte ;
- la dernière étape consiste à mettre en ligne le manuscrit sur une archive ouverte, en l'occurrence HAL. Il faut répéter l'opération pour chaque version du manuscrit jusqu'au [MAA \(Manuscrit auteur accepté\)](#) », déclarait Alain Schuhl.



France Universités

Association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Catégorie : Groupement professionnel

Général

Date de création	1971
Statut	Association loi 1901 reconnue d'utilité publique
Missions et objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales. • Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions. • Promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.
Membres	Une centaine de membres votants (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.
Présidence	<p>Bureau élu en décembre 2022 composé de :</p> <p>Président : Guillaume Gellé</p> <p>Vice-présidents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dean Lewis • Virginie Dupont

Chiffres clés

Personnels

- Une équipe permanente : 27 personnes.
- Des conseillers et consultants : 7 personnes.

Fiche n° 1765, créée le 05/05/2014 à 12:19 - Màj le 14/01/2022 à 15:46



Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Le CNRS est le principal organisme de recherche français.

Catégorie : Organisme de recherche publique

Entité(s) affiliée(s) :

- [Institut des sciences humaines et sociales \(InSHS\)](#)
- [Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions \(Insmi\)](#)
- [Institut des sciences de l'information et de leurs interactions \(INS2I\)](#)
- [CNRS Innovation \(CNRS Innovation\)](#)
- [Institut de l'information scientifique et technique - INIST \(Inist\)](#)
- [Institut des sciences biologiques \(INSB\)](#)
- [Institut de chimie \(INC\)](#)
- [Institut écologie et environnement \(INEE\)](#)
- [Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes \(Insis\)](#)
- [Institut national de physique nucléaire et de physique des particules \(IN2P3\)](#)
- [Institut national des sciences de l'Univers \(Insu\)](#)
- [Institut de physique \(INP\)](#)

Adresse du siège

3 rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16 France

Général

Date de création	1939
Statut	EPST (Établissement public à caractère scientifique et technologique)
Tutelles	Ministère chargé de la recherche
Implantations (dont siège)	Paris (siège) et 18 délégations régionales
P-DG	Antoine Petit
Direction	Directeurs généraux délégués : <ul style="list-style-type: none"> • Science : Alain Schuhl (15/03/2018) • Ressources : Christophe Coudroy (23/02/2015) • Innovation : Jean-Luc Moullet (18/03/2019) Directeur de la communication : Jérôme Guilbert (01/11 /2022)
Gouvernance (autre)	Directrice de cabinet : Marie-Pauline Gacoin (02/05/2022)

Effectifs de chercheurs

2014	17 568
2015	17 383
2016	17 368
2017	17 381
2018	17 397
2019	17 490
2020	17 741

Source(s) : Open Data Esri

Les effectifs sont exprimés en personnes physiques et comprennent à la fois les chercheurs permanents et non permanents.

Effectifs des personnels de soutien

2014	13 302
2015	13 009
2016	12 790
2017	12 738
2018	12 507
2019	12 366
2020	12 204

Source(s) : Open Data Esri

Les effectifs sont exprimés en personnes physiques et comprennent à la fois les personnels permanents et non permanents.

Effectifs de doctorants

2014	1 823
2015	1 701
2016	1 639
2017	1 677
2018	1 834
2019	2 236
2020	2 569

Source(s) : Open Data Esri

Les effectifs sont exprimés en personnes physiques.

Fiche n° 1955, créée le - MàJ le 09/09/2021 à 12:31

© News Tank Éducation & Recherche - 2022 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »